

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20211104-D2021-57-DE  
Date de télétransmission : 09/11/2021  
Date de réception préfecture : 09/11/2021

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2021-57 en date du 04/11/2021 portant approbation d'une décision du Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 04 Novembre 2021, à 19h00, suivant convocation en date du 28 Octobre 2021, sous la présidence du Maire, M. FAUCHER Alain.

**Présents** : MM. FAUCHER Alain, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, THEYS Antony.

**Absents excusés** : LATOUR Christelle procuration à CASTANET Christine, ALLAMARGOT Béatrice procuration à FAUCHER Alain, DUBREUIL Marc.

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	2	12	14	14	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire rend compte d'une décision n° 2021-03 prise le 19 octobre 2021 en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du conseil municipal n°2020-36 en date du 10 juin 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire :

- De réaliser un emprunt à court terme de trésorerie pour la réalisation du lotissement des Genêts, d'un montant de 175 000,00 euros, auprès du Crédit Agricole du Centre Ouest aux conditions suivantes :

Durée : 2 ans

Taux d'intérêt du prêt : Taux fixe de 0,30 %,

Périodicité de remboursement : Paiement des intérêts à l'échéance

- 1<sup>ère</sup> échéance : intérêt,

- 2<sup>ème</sup> échéance : capital et intérêts.

Le Conseil municipal **PREND ACTE** de la décision du Maire.

A La Geneytouse, le 09 Novembre 2021

Le Maire.

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 09 novembre 2021